



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24008585

Déposé / Reçu le

04 JAN. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0797 886 861

Nom

(en entier) : AKONITI

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Avenue Louise 367 1050 Ixelles

Objet de l'acte : Changement de siège social

Une erreur s'est glissée dans la publication au Moniteur belge du 2 janvier 2024. L'adresse de la société depuis le 21 décembre est 2023 :

C/O Christophe Rapin SRL, Avenue Louise 367, 1050 Bruxelles

L'assemblée générale décide de donner procuration à Me Sébastien POPIJN (NN : 91/10/18-151.29) ou à Me Marine RANDOUX (NN: 97.11.13-578.79), avocats dont les bureaux sont sis avenue Louise 250, 1050 Bruxelles avec la faculté de substituer, de procéder à toutes les formalités et de signer tout document requis en Belgique pour procéder avec la publication aux Annexes du Moniteur belge des résolutions ci-dessus..

Mandataire

Sébastien Popijn

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).